

MA MOBILITÉ ERASMUS+

Étapes à suivre et documents à remettre

Avant votre départ, impérativement

- Transmettre une copie par e-mail de votre **certificat de scolarité** à l'Inalco pour l'année 2022/2023 (reçu lors de votre réinscription en juillet 2022).
- Envoyer une copie de votre **lettre d'acceptation** dans votre université d'accueil.
- Compléter, envoyer par e-mail votre **contrat de mobilité**, comprenant le **contrat pédagogique** (*Learning Agreement*), à signer par vous-même, par vos responsables pédagogiques à l'Inalco et par votre université d'accueil. Les signatures électroniques sont acceptées.
- Transmettre une copie par e-mail de votre **carte européenne d'assurance maladie (CEAM) couvrant toute la durée de votre mobilité**, à demander auprès de votre caisse d'assurance maladie (excepté pour la Turquie : les étudiant(e)s partant en Turquie devront s'assurer de leur protection sociale durant la totalité de leur séjour Erasmus+).
- Pour les étudiant(e)s BOURSIER(E)S SUR CRITÈRES SOCIAUX uniquement : Compléter et signer votre **demande de dispense d'assiduité**, avant votre départ. En l'absence de ce document, le paiement de la bourse sur critères sociaux sera suspendu.
- Soumettre le test de langue OLS - Online Linguistic Support (excepté pour les étudiant(e)s partants en Turquie).
À l'issue de votre 1er test de langue, si votre niveau est **inférieur ou égal à B2**, une licence pour suivre des cours en ligne vous sera automatiquement attribuée.

Dès le début de votre mobilité

- Pendant votre séjour, vous devez **impérativement** et dans les plus brefs délais, informer le pôle Erasmus+ de tout changement dans votre situation (adresse e-mail, changement de compte bancaire, durée de la mobilité).
- Compléter et envoyer par e-mail votre **certificat d'arrivée**, signé par votre université d'accueil.
- En cas de changements de cours seulement, et au plus tard **5 semaines après le début de la mobilité**, compléter l'encadré « **Modifications exceptionnelles apportées au tableau A** » (page 12), et le faire valider par vos responsables pédagogiques de l'Inalco

*Aux étudiant(e)s admis(e)s pour effectuer un séjour d'études Erasmus+
À lire attentivement et à conserver durant tout le séjour*

ainsi que par l'université d'accueil. Renvoyer le document par e-mail à erasmus@inalco.fr.

À la fin de votre mobilité

- Compléter et envoyer par e-mail votre **certificat de départ**, signé par votre université d'accueil.
- Transmettre votre **relevé de notes officiel** délivré par l'université d'accueil.
- Soumettre, sur la plateforme de la Commission européenne, le **rapport du participant**. Tout comme pour les tests de langues, **la soumission du rapport est obligatoire**. **ATTENTION** : Le deuxième versement de votre bourse ne sera pas fait si vous ne remplissez pas ce rapport.
- Soumettre votre deuxième test de langue OLS (Online Linguistic Support) - excepté pour les étudiant(e)s partants en Turquie et ceux ayant eu un résultat supérieur ou égal à C1 lors du premier test.

J'attire votre attention sur les points suivants

La **production de toutes ces pièces est obligatoire** pour le versement de l'aide financière et la validation du programme d'études effectué dans l'université partenaire. ***Tout(e) étudiant(e) ne respectant pas la procédure se verrait refuser le paiement de sa bourse ou serait tenu(e) de la rembourser, et ne pourrait pas valider la partie d'études effectuée dans l'université d'accueil.***

La souscription à un contrat d'assurance attestant de la responsabilité **civile et du rapatriement sanitaire** n'est pas obligatoire, mais **fortement recommandée**. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre mutuelle étudiante, l'assurance de votre logement ou de votre banque.

Selon le pays dans lequel vous effectuerez votre mobilité, il est fortement conseillé de vous inscrire sur : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>.

Si vous étiez amené(e) à renoncer à votre mobilité, ou à l'abréger prématurément, il serait impératif de le faire savoir **rapidement** en écrivant à erasmus@inalco.fr.